

# L'épreuve de philosophie au baccalauréat dans les voies générale et technologique

## Les propositions de la SO.P.PHI

En vertu de son objet, la Société des Professeurs de Philosophie considère que l'enseignement de la philosophie au lycée ayant pour finalité l'exercice réfléchi du jugement, un programme de *notions*, la *dissertation* et l'*explication de texte* lui sont indissociables. Son engagement est déterminé par une préoccupation qui est essentielle à ses yeux : la réussite de tous les élèves. Aussi, elle n'est pas hostile par principe à une évolution des sujets d'examen. Elle juge intéressante l'intention qui préside aux nouveaux sujets qui ont été proposés à la session de juin 2018 du baccalauréat de la série STHR. Mais elle considère que la mise en œuvre de cette intention impose des obstacles aux candidats plutôt que de leur permettre d'identifier et de surmonter des difficultés.

Cette contribution présente l'état de la réflexion de la SO.P.PHI concernant les épreuves de philosophie au baccalauréat général et technologique. Considérant que c'est dans la voie technologique que les professeurs et les correcteurs rencontrent les difficultés les plus importantes, elle propose de considérer d'abord le sujet texte qui est celui de la voie technologique à l'exception de la série STHR, et d'examiner une évolution possible de ce sujet, pour ensuite en dégager quelques propositions fortes concernant l'ensemble des voies et des séries dans lesquelles la philosophie est une épreuve d'examen au baccalauréat.

### Préambule au texte de présentation de l'épreuve écrite de philosophie (explication d'un texte philosophique) pour la voie technologique

#### 1. Détermination des caractères spécifiques d'un texte philosophique

Pour savoir ce que peut être une explication de texte philosophique, encore faut-il d'abord se demander ce qui fait qu'un texte est proprement philosophique.

Un texte est philosophique, non pas seulement ni d'abord parce que la tradition confère généralement à son auteur le nom de philosophe – auquel cas l'explication d'un tel texte relèverait bien plutôt de l'histoire de la philosophie, voire de l'histoire des idées – mais par deux caractéristiques fondamentales, d'ailleurs liées l'une à l'autre, et proprement constitutives cette fois de l'acte de philosopher : *son rapport essentiel à la vérité et le caractère problématique de son objet.*

- Un texte philosophique entretient toujours avec son objet un **rapport essentiel à la vérité** : son horizon est toujours la recherche de la vérité, au sens d'un éclairage de la réalité qu'il étudie, ainsi que du rapport qui nous relie à elle ou que nous entretenons avec elle.

- L'objet d'un texte philosophique est **une réalité qui constitue toujours d'abord pour la pensée un problème**, et c'est bien pourquoi l'éclairage de ce qu'elle est vraiment, ou de ce qu'elle peut être en vérité suppose une recherche.

L'objet de l'extrait à expliquer doit être *élémentaire*. En d'autres termes, il doit être constitutif du territoire de l'expérience humaine, et sur lequel, par conséquent, tous les hommes ont déjà une *notion* commune. C'est pourquoi, dans une école authentiquement républicaine, le programme de l'enseignement de la philosophie ne peut être d'abord, pour tous les élèves, qu'un programme de notions. Or, ce caractère *élémentaire* de l'objet d'un texte philosophique ne signifie pas pour autant que cet objet soit « facile à appréhender », ni sa compréhension immédiatement « claire », au point qu'à la question de savoir ce qu'il est en vérité, nous pourrions apporter d'emblée une réponse unique et immédiatement évidente. Le fait, par exemple, que tous les hommes aient une notion du bonheur, ne signifie pas pour autant que nous sachions d'emblée en quoi il consiste, ni qu'il n'existe parmi les hommes qu'une seule réponse à cette question. L'acte philosophique consiste donc toujours d'abord à réveiller la conscience du caractère problématique d'une notion (par exemple ici, que le bonheur est à la fois ce que tout homme désire, mais aussi ce dont nul ne semble assuré tant de la possession que de la définition) avant et afin de se mettre à la recherche de ce qu'elle peut être en vérité : en ce sens la démarche socratique demeure le modèle de tout enseignement *initial* et *élémentaire* de la philosophie.

## **2. Conséquences pour la détermination de l'explication d'un texte philosophique**

L'explication d'un texte philosophique va donc nécessairement chercher à rendre compte du caractère proprement philosophique du texte proposé à l'étude, c'est-à-dire de la manière dont le texte cherche à éclairer son objet, à le saisir en sa vérité. Elle va donc consister :

- À dégager ou mettre en évidence l'objet du texte, soit ce dont il est question concernant la *notion* principalement examinée par le texte, en dégageant **la position ou la thèse** principale que l'auteur soutient concernant cet objet.

Cette première démarche explicative cherche donc d'abord à établir sans déformation ce dont il est essentiellement question dans le texte à l'aide d'une exposition *synthétique*. Notons déjà que sur le plan de la formulation ou de la rédaction (qui constituera la troisième partie de ce préambule) il ne s'agit donc pas de faire un « résumé » du texte (comme on peut le demander légitimement en lettres, où l'on atteste par là d'une certaine maîtrise de la langue), mais d'énoncer, de manière brève et précise, en quelques phrases donc, ce que soutient essentiellement le texte étudié concernant la notion (ou la relation entre notions : par exemple, bonheur et liberté, ou bonheur et devoir, ou bonheur et désir) que le texte cherche à éclairer. Cette *exposition synthétique* n'est donc pas un résumé, mais bien le premier mode de l'explication d'un texte proprement philosophique, puisqu'il permet déjà d'indiquer au lecteur ce dont il est essentiellement question dans ce texte (son « objet ») ainsi que la position de l'auteur sur l'idée par laquelle on peut et on doit le penser en vérité (sa « thèse »).

- À développer la thèse ou la position soutenue en examinant **la ou les raisons principales** de cette position.

Il s'agit, autrement dit, d'expliquer pourquoi l'auteur soutient cette position plutôt qu'une autre, puisqu'une thèse est toujours la réponse à un problème. En philosophie, comme on l'a vu précédemment, aucune position ne saurait être « sacrée » ou dogmatiquement admise. Aucune n'est jamais immédiatement évidente, ni par conséquent ne s'impose avant toute analyse comme la seule vérité possible concernant l'objet dont il

est question. Il ne s'agira donc pas, là encore, de simplement fournir des « définitions » de mots, de concepts, de « repères » ou des phrases isolés dans le texte ou hors contexte comme s'ils valaient pour eux-mêmes, de fournir ainsi en quelque sorte un lexique, mais bien d'expliquer comment et pourquoi certains éléments principaux du texte (sur lesquels, comme nous le verrons dans la troisième partie du préambule, la seconde question attirera l'attention des candidats) apportent, par leur poids argumentatif ou démonstratif spécifique, une justification rationnelle à la thèse soutenue, visant ainsi à en démontrer la justesse en tant qu'elle apporte une réponse à un problème. Plus donc qu'un simple lexique, cette *exposition analytique* est bien la seconde démarche d'explication d'un texte proprement philosophique puisqu'il permet d'éclairer le lecteur sur les raisons principales qui permettent à l'auteur de soutenir sa position.

- À poursuivre l'éclairage de la thèse en reprenant **le problème dont il est question**. Il s'agit à présent de montrer comment et pourquoi la thèse se distingue d'avec une ou plusieurs autres thèses possibles sur ce dont il est question.

C'est donc cette fois à l'aide d'une *exposition critique* de la position soutenue<sup>1</sup> que cet éclairage s'opèrera : en montrant comment la thèse développée et argumentée permet de s'opposer à au moins une autre thèse sur le sujet ou en montrant, au contraire, comment certaines peuvent venir la contester ou tout au moins établir des conditions et des limites à sa prétention à la vérité. Cette *exposition critique* constitue bien la troisième démarche d'explication d'un texte proprement philosophique, c'est-à-dire toujours par principe soumis à la discussion rationnelle, le dialogue critique des idées étant l'horizon et le milieu même de l'acte de philosopher.

### **3. Formulation des questions pour l'épreuve écrite d'explication de texte philosophique de la voie technologique**

En ce qui concerne le troisième sujet, l'explication d'un texte philosophique, les recommandations pourraient donc être :

*1. le texte proposé doit être simple.*

*2. Les questions n'ont pas pour but principal de vérifier ponctuellement la compréhension du texte par les candidats, mais d'abord d'aider et de guider ceux-ci dans la rédaction de l'explication.*

*On évitera donc les questions suggérant de reprendre simplement le texte ou de donner le sens de certaines expressions indépendamment de la compréhension d'ensemble du passage, comme on évitera les questions invitant à une dissertation générale sans rapport avec l'idée principale ou la thèse du texte.*

*On veillera en revanche à proposer des questions susceptibles de guider vraiment l'étude du texte.*

---

<sup>1</sup> Nous verrons dans la troisième partie du préambule que la dernière question invitera directement les candidats à interroger la position soutenue, dans sa prétention à la vérité.

À cette fin :

1) sous une rubrique intitulée « **Thèse et problème du texte** », on posera quatre questions au candidat :

- a- Quel est l'objet de cet extrait (la notion dont il est question) ?
- b- Quel problème (soulevé par la notion) est traité par le texte ?
- c- Quelle est la thèse de ce texte, c'est-à-dire la position soutenue par son auteur ?
- d- Quelles sont les étapes qui permettent à l'auteur de soutenir sa thèse ?<sup>2</sup>

2) Sous une rubrique intitulée « **Raisons principales permettant à l'auteur de soutenir sa position** », on demandera ensuite au candidat d'expliquer deux ou trois éléments du texte jouant un rôle important pour la compréhension argumentée de la thèse du texte.

3) Sous une rubrique intitulée « **Reprise du problème par l'examen de la valeur de la thèse** », on posera au candidat une question proposant la discussion de la thèse du texte. Cette question devra donc permettre au candidat d'en préciser la signification en reprenant le problème dont il est question.

### Un exemple de sujet texte suivant ces recommandations<sup>3</sup>

« Puisque l'homme libre est celui à qui tout arrive comme il le désire, me dit un fou, je veux aussi que tout arrive comme il me plaît. Eh, mon ami, la folie et la liberté ne se trouvent jamais ensemble. La liberté est une chose non seulement très belle mais très raisonnable et il n'y a rien de plus absurde ni de plus déraisonnable que de former des désirs téméraires et de vouloir que les choses arrivent comme nous les avons pensées. Quand j'ai le nom de Dion à écrire, il faut que je l'écrive non pas comme je veux mais comme il est, sans y changer une seule lettre. Il en est de même dans tous les arts et dans toutes les sciences. Et tu veux que sur la plus grande et la plus importante de toutes les choses, je veux dire la liberté, on voie régner le caprice et la fantaisie ? Non, mon ami : la liberté consiste à vouloir que les choses arrivent non comme il te plaît, mais comme elles arrivent. »

Epictète, *Entretiens*.

#### **1) Thèse et problème du texte :**

- a- Quel est l'objet de cet extrait (la notion dont il est question) ?
- b- Quel problème (soulevé par la notion) est traité par le texte ?
- c- Quelle est la thèse de ce texte, c'est-à-dire la position soutenue par son auteur ?
- d- Quelles sont les étapes qui permettent à l'auteur de soutenir sa thèse ?

---

<sup>2</sup> Il s'agit donc, en termes simples, de se demander : a- De quoi parle le texte ? b- Pourquoi en parle-t-on ? c- Qu'est-ce qu'on en dit ? d- Comment on le dit ?

<sup>3</sup> Ce sujet-texte est proposé seulement à titre d'exemple. Évidemment, une commission constituée de professeurs chargés d'élaborer les sujets sous l'autorité de l'Inspection Générale et de l'Université pourrait le rejeter puisqu'elle seule serait à même de distinguer si ce texte est suffisamment élémentaire et quelles questions permettraient de guider la rédaction des élèves. À cette fin, un délai suffisant pour l'élaboration des sujets devrait être assuré, afin qu'ils puissent être non seulement testés mais réinterrogés. Sans un tel travail collégial suivi d'une procédure permettant de tester les sujets-texte proposés, certaines difficultés risquent bien d'être occultées au détriment de l'*élémentarité* que requiert l'épreuve écrite du baccalauréat en philosophie.

## **2) Raisons principales permettant à l'auteur de soutenir sa position :**

a- Pourquoi est-il déraisonnable, selon Epictète, « de former des désirs téméraires et de vouloir que les choses arrivent comme nous les avons pensées » ?

b- Expliquez : « Quand j'ai le nom de Dion à écrire, il faut que je l'écrive, non pas comme je veux, mais tel qu'il est, sans y changer une seule lettre. »

## **3) Reprise du problème par l'examen de la valeur de la thèse :**

La liberté consiste-t-elle à vouloir que les choses arrivent comme elles arrivent ?

## **4. Formulation du sujet-question : la dissertation philosophique**

Le *principe d'élémentarité* qui doit présider au sujet-texte vaut évidemment pour les questions constituant le sujet-dissertation. Ainsi, les recommandations pour ce sujet pourraient être les suivantes :

*Pour l'énoncé du sujet de dissertation, on évitera :*

*1. les rédactions sans rapport explicite avec une notion du programme ;*

*2. dans le libellé du sujet, l'emploi de termes techniques ou de termes exigeant la connaissance d'une doctrine philosophique déterminée ;*

*3. les sujets exigeant des connaissances trop spécialisées ;*

*4. les sujets constitués par une citation.*

*D'une façon générale, le sujet de dissertation est libellé sous la forme d'une question, renvoyant explicitement à un problème directement relatif à une notion du programme. En conséquence, il faut que l'énoncé de la question rende possible de poser et de traiter le problème sous la forme d'une confrontation entre deux thèses opposées.*

## **Exemples de sujets-question**

Quelques sujets conformes aux recommandations proposées :

- Peut-on expliquer une oeuvre d'art ?
- Une oeuvre d'art est-elle un objet comme les autres ?
- La liberté est-elle absence de contrainte ?
- Peut-on vouloir ce qu'on ne désire pas ?

Quelques sujets non conformes aux recommandations proposées :

- À quoi bon expliquer une oeuvre d'art ?
- Quelle différence y a-t-il entre désirer et vouloir ?
- En quel sens parle-t-on des lois de la nature et des lois de l'État ?
- Dans quelle mesure l'homme occupe-t-il une place particulière dans la nature ?
- Qu'est-ce qui fait l'originalité de la pensée technique ?

## Annexe

### **Remarques sur l'aide apportée aux élèves par les trois questions, tant à l'examen que pour sa préparation en cours d'année**

#### **Remarque 1**

Le nombre et l'ordre des questions qui suivent le corps du texte en voie technologique, ne sont pas arbitraires. Les trois rubriques répondent en réalité aux trois démarches de l'explication de texte philosophique. En ce sens elles constituent pour le candidat une aide, tant par leur rappel explicite de ce qu'on attend du candidat quand on l'invite à expliquer un texte philosophique que par l'ordre et le lien qui les unit (et donc des réponses à leur apporter) qui peuvent ainsi lui permettre de conférer une structure cohérente et progressive à sa rédaction.

Cette aide apportée au candidat (**explicitation de la consigne et aide à la rédaction**) est *la seule légitime en philosophie* en ce qu'elle prend bien soin de ne pas porter atteinte à l'exercice libre, personnel et réfléchi du jugement, qui est précisément ce à quoi par définition invite toute épreuve authentique de philosophie et l'objet même de son évaluation. Toute autre aide risque de porter atteinte au libre exercice du jugement du candidat (en prétendant par exemple conférer aux questions le statut de recettes ou de préceptes censés mécaniquement « guider » la pensée du candidat vers le sens véritable du texte), soit de diluer le sens précis de l'épreuve, notamment par une multiplication et une dispersion de questions au nombre arbitraire et de statut divers.

#### **Remarque 2**

L'aide que les trois rubriques se proposent d'apporter aux candidats vise à leur permettre de **concentrer leur attention** sur ce qui fait l'essentiel d'un texte proprement philosophique : en demandant *exclusivement* au candidat de discerner ce dont il est essentiellement question dans le texte à travers l'examen de la manière dont le texte en construit une proposition de réponse rigoureuse et argumentée, le candidat est invité à ordonner lui-même l'ensemble de sa réflexion autour de l'éclairage de cette proposition. On l'encourage ainsi à éviter la simple répétition mot à mot du texte ou sa *paraphrase*, mais aussi toute digression générale et *hors sujet* vis-à-vis du problème philosophique soulevé et instruit par le texte.

Le caractère nécessairement limité du temps imparti au candidat pour procéder à l'explication du texte philosophique proposé est ainsi pris en compte. En ne demandant pas aux candidats de répondre à une série de questions trop nombreuses et éparses (qui exigerait déjà de lui qu'il use d'un temps non négligeable ne serait-ce que pour les lire, d'autant que n'étant jamais du même ordre, elles seraient à chaque fois véritablement à découvrir), en concentrant au contraire l'attention et l'effort de rédaction du candidat sur l'essentiel du texte philosophique, on lui permet de procéder réellement à son explication dans le temps imparti. Inversement, en ne permettant de répondre à aucune question de manière isolée et sans avoir opéré une lecture ordonnée et réfléchie de l'ensemble du texte, le candidat doit pouvoir bénéficier, mais aussi savoir user de tout le temps de l'épreuve pour procéder à la fois à la compréhension du texte et à la rédaction de son explication.

### **Remarque 3**

Ces trois rubriques, loin d'être des recettes mécaniques ou des préceptes pour un « prêt-à-penser », peuvent en revanche être considérées et utilisées par le candidat comme de véritables **règles** lui permettant d'évaluer lui-même (et éventuellement de corriger, d'ajuster), tout au long de l'élaboration de sa compréhension du texte comme de sa rédaction, le bien fondé de ses analyses. C'est sans doute ce caractère *autorégulateur* que jouent les trois rubriques pour l'exercice personnel du jugement qui constitue pour le candidat leur aide ou leur apport le plus précieux.

Si, par exemple, l'instruction développée de la thèse ou de la position principale de l'auteur que demande d'effectuer la rubrique 2 n'est pas en accord ou vient même contredire la manière dont le candidat avait d'abord déterminé cette thèse en réponse aux questions de la première rubrique, alors il lui est encore possible de modifier sa réponse. La démarche analytique jouera bien ici le rôle d'un véritable principe régulateur venant vérifier la validité de sa compréhension première du texte. Si enfin, la formulation de la thèse fournie par la question de la troisième rubrique (puisque cette question, comme on l'a vu, *formule directement la thèse* sous une forme interrogative, en vue d'inviter le candidat à en évaluer, cette fois de manière critique, la valeur de vérité) ne correspond pas avec ce que le candidat a pu en dire dans les réponses apportées aux questions des deux premières rubriques, il lui est encore loisible de se servir de la dernière question comme règle de vérification de sa compréhension du texte et/ou de la rédaction de son explication, en en reprenant l'étude et en en modifiant les premières approches.

### **Remarque 4**

On notera, pour finir, que les trois rubriques du sujet-texte favorisent la compréhension par le candidat de **l'unité de l'épreuve écrite de philosophie** envisagée dans son ensemble. Cette épreuve confère en effet au candidat le choix entre deux types d'exercices : une explication de texte philosophique ou une dissertation philosophique. Or, quel que soit l'exercice choisi, l'épreuve attend du candidat qu'il réponde à la même exigence : il s'agit toujours pour lui de **s'interroger sur un problème**, soit dans une dissertation, en élaborant à cette fin une analyse rigoureuse, une argumentation cohérente, qui puissent le mener à une conclusion fondée, expression de son jugement libre et réfléchi, soit, dans l'explication de texte philosophique, en dégagant du texte lui-même le problème qu'il soulève et qu'il instruit par l'élaboration d'une analyse rigoureuse soutenant une thèse argumentée qu'il s'agit de discerner et de comprendre.

Les trois rubriques de l'explication correspondent en ce sens point par point aux trois démarches également mises en œuvre dans la dissertation philosophique. C'est ainsi que :

- À *l'exposé synthétique* de la thèse (rubrique 1) correspond l'« introduction » de la dissertation, dont la fonction consiste à exposer brièvement, pour la soumettre à l'examen, l'objet de la question, le problème ici soulevé la concernant, la première thèse ou hypothèse-réponse au problème philosophique énoncé et dégagé par les termes mêmes du sujet.

- Au *développement analytique* de la thèse en réponse à la rubrique 2, correspond dans la dissertation le moment de l'analyse des arguments de chaque thèse examinée dans le « développement » qui fait suite à l'introduction.

- À l'examen critique du problème philosophique visant à établir le bien-fondé de la thèse argumentée auquel invite la rubrique 3 correspond la démarche d'ensemble de la dissertation qui propose une position argumentée au problème philosophique soulevé après avoir procédé à l'examen critique de ses différentes réponses possibles.

Certes, il existe bien une différence entre l'exercice de la dissertation et celui de l'explication. Toutefois, cette différence ne réside pas dans l'exigence attendue, mais dans l'ordre général du mouvement de réflexion, ordre que l'on peut dire inversé entre la dissertation et l'explication.

Dans la dissertation, en effet, le candidat ne dispose, au point de départ de sa réflexion, que de quelques mots qui constituent l'énoncé bref du sujet. L'analyse de l'énoncé doit lui permettre d'en faire l'indice d'un problème philosophique élémentaire, directement lié à la nature de la notion du programme mise en jeu. Dans la dissertation, le mouvement réflexif du candidat va donc du dégagement du problème à sa tentative progressive de résolution, par l'examen critique de ses réponses possibles, qui constituent autant de thèses argumentées qu'il appartient au développement d'examiner. De même que dans un jugement de droit, on ne saurait juger du verdict légitime ou clore le différend qui oppose les parties en présence qu'à l'issue de l'instruction contradictoire d'une affaire, de même dans la dissertation philosophique, ce n'est qu'au terme de cet examen critique des différentes thèses ou réponses possibles que l'exercice réfléchi du jugement effectué par le candidat pourra, dans un moment conclusif, estimer quelle réponse est la plus à même de rendre compte du problème dont il était question.

Dans l'explication, le candidat est d'abord en présence, non de quelques mots qui constituent un bref énoncé interrogatif, mais de tous ceux qui constituent le texte philosophique qu'on lui demande d'expliquer. Le mouvement réflexif consistera donc à remonter en quelque sorte au problème philosophique à partir tout d'abord d'une thèse, celle soutenue par l'auteur, et dont il lui faudra d'abord comprendre comment et pourquoi l'auteur procède à son éclairage et à sa justification. Ce n'est qu'une fois – rubriques 1 et 2 – la thèse et le problème éclairés (le *sens* philosophique de la thèse) que le candidat pourra procéder à l'examen critique de la thèse – rubrique 3 – afin de déterminer cette fois son degré de validité (la *valeur* philosophique de la thèse pour l'éclairage du problème soulevé par la notion mise en jeu).

SO.P.PHI

Novembre 2018 - Septembre 2019.